



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LES TECHNOLOGIES SANS FIL

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Membre du « **Rassemblement pour la Planète** »

**Objet:** assister et fédérer les personnes et les collectifs qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil

**Siège social :** 22 rue Descartes 78460 CHEVREUSE

**Adresse de correspondance :** 55 rue des Orteaux 75020 Paris

**Téléphone :** 01 47 00 96 33

**e-mail :** [contact@robinstoits.org](mailto:contact@robinstoits.org)

**Site :** [www.robinstoits.org](http://www.robinstoits.org)

Paris, le 24 Septembre 2018

## Communiqué de Presse

# Abandon en 2022 du réseau téléphonique commuté, dit RTC : un souci de plus pour les électro hypersensibles !

Le Réseau Téléphonique Commuté (RTC) est le réseau téléphonique fixe historique (avec le téléphone directement branché à la prise en « T »). En France, ce réseau a été déployé autour des années 70 par Orange (ex France Télécom).

Le RTC s'articule sur un réseau de 110 millions de kms de câbles en cuivre, soutenus par 18 millions de poteaux, et il constitue un bien national, prêt à être bradé (comme la production hydraulique) vers les intérêts privés ou abandonné sous prétexte d'archaïsme. L'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) évalue le coût actualisé de ce réseau à 28 milliards d'Euros. Une paille ! Orange explique cet arrêt par la remise en cause de la pérennité de son réseau téléphonique historique d'ici quelques années. L'obsolescence des équipements et composants spécifiques à ce réseau et le désengagement progressif des équipementiers sur cette technologie engendreront des difficultés croissantes d'entretien du réseau. Mais il s'agit aussi d'une volonté de ne pas conserver et retransmettre les compétences des ingénieurs et techniciens qui partent progressivement à la retraite.

Par ailleurs, le Service Universel Téléphonique (raccordement et fourniture d'un service de téléphonie fixe) permet de faire bénéficier à tous des services de téléphonie fixe à un prix modéré sur l'ensemble du territoire. Les obligations à la charge de l'opérateur Orange, actuel prestataire du service universel, sont indépendantes de la technologie employée.

Le RTC va être remplacé par l'IP (Internet Protocole) via la technique de VoIP (voix sur IP). Concrètement, une box Internet minimaliste permettra l'accès au Service Universel de Téléphonie et, pour certains opérateurs, l'appareil téléphonique fourni avec la box sera muni d'une carte SIM, donc avec accès au réseau de téléphonie mobile. Les électro hypersensibles (EHS) mais aussi les réfractaires à l'électromog apprécieront d'autant plus que, pour être joignables, il faudra garder ces équipements "connectés" allumés en permanence.

L'association d'une ligne fixe avec un combiné téléphonique classique (non raccordé électriquement) sur le RTC a l'énorme avantage d'être indépendant du réseau électrique 50 Hz pour fonctionner. A partir de 2022, en cas de panne électrique généralisée, une fois que les batteries de secours des antennes relais seront déchargées, on assistera à un black out total des moyens de communication, puisque notre cher réseau cuivre aura été abandonné sur l'autel d'une certaine idéologie du progrès.

A force de vouloir toujours mettre les œufs dans le même panier...

Robin des Toits